

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (9 présents et 4 représentés)

Date de la convocation du conseil municipal : 12 juin 2024

Date d'affichage : 12 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin, à 18 h 30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Nadia LEFAY, Antonio TAPADAS, Carlos VALERO

Pouvoirs : Jean-Paul LENFANT donnant pouvoir à Claude LAZARO, Louis de ROYS donnant pouvoir à François DEYSSON ; Patrick REBEYROL donnant pouvoir à Franck ÉTANCELIN ; Emmanuel CENDRIER donnant pouvoir à Carlos VALERO

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 1.1.1/2024-157

**OBJET : NOUVEAUX SEUILS DE PROCÉDURE FORMALISÉE
POUR LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS**

Jacques ILLIEN, maire-adjoint, explique qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, les seuils de procédure personnalisée passent de :

- 215 000 € HT à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des autres pouvoirs adjudicateurs et pour les marchés publics de fournitures des autorités publiques centrales opérant dans le domaine de la défense ;
- 5 382 000 € HT à 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux et pour les contrats de concessions.

Jacques ILLIEN, maire-adjoint, précise :

- Une modification conséquente porte sur l'insertion d'un volet sur les clauses environnementales et sociales à prendre en compte dans les marchés publics d'ici 2025 suites aux diverses lois et décrets parus sur le sujet ainsi qu'aux objectifs fixés dans le P.N.A.D (*plan national pour les achats durable*).
- Par ailleurs, ceci permettra de repenser les achats publics et les pratiques pour les rendre plus responsables et plus économes en ressources.

Jacques ILLIEN propose

D'approuver les modifications des marchés publics de la commune de Villecerf.

Après en avoir délibéré, les jours, mois et an que dessus, les élus présents et représentés adoptent, à l'unanimité, la prise en compte des nouveaux seuils.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire après publication, le 25 juin 2024, le maire, François DEYSSON

